



AGE D'OR  
SERVICES

Une présence active à vos côtés

Troyes, le 13 décembre 2012

## Hiver 2012/2013 : **Age d'Or Services vous conseille pour prévenir au mieux les risques liés au froid**

L'hiver est là, et des vagues de froid intense vont toucher périodiquement nos régions. Comme la canicule, le froid glacial n'est pas non plus sans danger pour les personnes vulnérables. Parmi ces dernières, les personnes âgées sont particulièrement sensibles aux baisses de températures, de par leur diminution de la perception du froid, l'altération de leurs vaisseaux sanguins et leur plus faible masse musculaire. Le réseau Age d'Or Services, premier réseau privé de services à la personne en nombre d'implantations et en nombre d'agences franchisées certifiées NF Service, vous livre quelques conseils pour passer l'hiver sereinement.

### **Les risques liés au froid**

Afin de s'adapter aux fortes baisses de température, en période de grand froid notre cœur bat plus vite : notre corps évite ainsi de se refroidir. Mais cette réaction naturelle peut s'avérer dangereuse pour les personnes âgées ou malades. De même, lorsque l'on reste trop longtemps exposé à des températures négatives, les risques d'hypothermie (lorsque la température corporelle diminue, jusqu'à passer en dessous de 35°C) ou de gelures augmentent, entraînant des dangers importants pour notre santé.

### **Sachez reconnaître les signes d'alerte...**

Reconnaître les premiers signes d'une hypothermie ou de gelures permet sans nul doute de secourir à temps ses proches, avant que le dommage ne soit trop grand :

- En cas d'hypothermie, la personne frissonne, grelotte. Elle présente des signes de fatigue, de somnolence, et fait preuve de maladresse (du mal à parler, à se saisir d'objets, ou encore perte d'équilibre).
- En cas de gelures, la peau présente dans un premier temps des rougeurs, et la personne peut éprouver des sensations de brûlures. Puis la peau se décolore, présente des tâches blanchâtres, et des sensations d'engourdissement apparaissent : la gelure est alors avérée.

### **Les bons gestes à avoir**

- **A votre domicile** : il est important de s'alimenter de façon équilibrée et convenable. A noter, l'alcool ne réchauffe pas ! Vérifiez le bon fonctionnement de vos appareils de chauffage et ne bouchez pas les aérations. Chauffez... mais sans surchauffer ! Une température intérieure de 19°C est suffisante. Veillez enfin à aérer votre logement au moins une dizaine de minutes chaque jour, afin de permettre à l'air de se renouveler.
- **Si vous devez sortir**, veillez à bien couvrir les parties de votre corps qui se refroidissent le plus rapidement : votre tête, votre cou, vos mains et vos pieds. N'hésitez pas à utiliser la technique de l'oignon, en superposant plusieurs couches de vêtements. Vous pouvez également, en cas de froid très intense, vous couvrir le nez et la bouche afin de ne pas respirer l'air glacé. Pensez également à vous chausser de bonnes chaussures, dotées de semelles antidérapantes par exemple, afin d'éviter tout risque de chute sur la neige ou le verglas.

### **L'entourage, acteur-clé de prévention**

En cas de froid intense, l'entourage (famille, amis, voisins) doit veiller à prendre quotidiennement des nouvelles des personnes âgées, isolées ou handicapées, afin de s'assurer qu'elles supportent bien ces températures glaciales. En période de vacances, des intervenants extérieurs peuvent facilement prendre le relais et veiller sur elles. Par précaution, il est également conseillé aux personnes fragiles de

se faire connaître des services municipaux, qui pourront alors intervenir de façon préventive pendant les vagues de grand froid.

### **A propos d'Age d'Or Services**

#### **Informations générales :**

Création du réseau et de son franchiseur L'Age d'Or Expansion le 6 juin 1991.

L'Age d'Or Expansion est filiale de CNP Assurances depuis 2001.

180 implantations en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

Membre de la Fédération Française de la Franchise (FFF) et de la Fédération des Réseaux Européens de Partenariat et de Franchise (IREF).

#### **Des professionnels qualifiés :**

Age d'Or Services est le premier réseau privé de services à la personne en nombre d'agences franchisées certifiées NF Service (Norme AFNOR – NF X 50-056 « NF 311 Service aux personnes à domicile »). Les intervenants sont recrutés pour leurs compétences professionnelles, leur qualité humaine et leur intégrité. Ils bénéficient d'un programme de formation initiale et continue grâce à l'Université Age d'Or. Age d'Or services garantit leur remplacement rapide en cas d'absence ou de maladie, pour assurer la continuité du service.

#### **Un service sur mesure :**

Avant la première intervention, une visite d'évaluation est réalisée au domicile du client, sans aucun engagement ni frais, afin de permettre de définir précisément la prestation dont il a besoin. Age d'Or Services réévalue ensuite au minimum une fois par an ces besoins, afin de suivre leur éventuelle évolution. La palette des services proposés est large : aide ménagère, auxiliaire de vie, accompagnement au bras ou véhiculé, petit jardinage, petit bricolage, livraison de courses et médicaments, portage de repas, téléassistance (en partenariat avec un téléassisteuseur)... Les prestations peuvent être ponctuelles ou récurrentes, en fonction des besoins du client.

#### **Un prix clair :**

Aucun frais de gestion, aucun frais de dossier, aucun abonnement n'est perçu par les agences Age d'Or Services. Un devis précis et détaillé est remis au client avant intervention. Suivant le niveau de perte d'autonomie des personnes aidées, Age d'Or Services oriente le client vers le type de financement qui lui est le plus adapté (APA, PCH, mutuelles...). Les prestations Age d'Or Services peuvent être réglées au moyen du CESU préfinancé.

#### **Noms des dirigeants :**

Jean-Claude CHABOSEAU : président

Jean-Philippe GOETHALS : directeur général

Franck CHAPEL : directeur général délégué

**Pour plus d'informations, visitez notre site internet : [www.agedorservices.com](http://www.agedorservices.com)**

#### **Contacts Presse :**

##### **AGE D'OR SERVICES**

Aurélie JEANGERARD

Tél. : 03 25 82 83 69 – 06 79 74 34 43

[aurélie.jeangerard@agedor.fr](mailto:aurélie.jeangerard@agedor.fr)

##### **DELVAL RP**

Laurence DELVAL

Tél. : 06 82 52 98 47

[laurence.delvalrp@gmail.com](mailto:laurence.delvalrp@gmail.com)